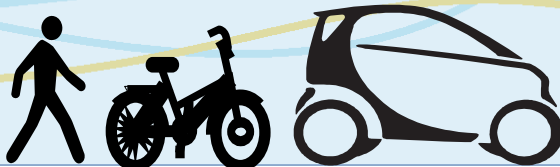


La mobilité des usagers éloignés de l'emploi et les trajets liés à l'accès à l'emploi

Faciliter l'insertion professionnelle par l'accès à la mobilité

- L'absence de mobilité est pour bon nombre de personnes un véritable obstacle dans la réussite de leur parcours d'accès à l'emploi. La faible adaptation des services de transport en milieu rural rend ces démarches d'insertion professionnelle d'autant plus compliquées.
- L'objectif des démarches de mobilité solidaire est d'aider les personnes en insertion ou en recherche d'emploi à acquérir une autonomie dans leurs déplacements.
- Les solutions à mettre en oeuvre portent sur :
 - l'aspect matériel (accès à un mode de locomotion par prêt de véhicule, covoiturage...)
 - l'aspect pédagogique (passage du permis de conduire, accompagnement...).



Les plateformes

Les plateformes de mobilité

Portées le plus souvent par des associations, les plateformes de mobilité se développent sur le territoire. Objectifs de ces dispositifs : aider les personnes en insertion ou en recherche d'emploi à trouver un mode de transport adapté à leurs besoins. A partir de diagnostics individualisés, elles proposent aux personnes repérées par les acteurs de l'emploi et de l'insertion des offres de formation adaptées (préparation au permis de conduire par exemple) et des aides (microcrédit pour acheter ou réparer un véhicule, location à frais réduit, auto-école sociale).

Les initiatives solidaires

Le covoiturage solidaire permet de se déplacer à divers endroits, et à moindre coût.

Bannière pour présenter le site de covoiturage éhop-solidaire qui favorise le déplacement des personnes éloignées de l'emploi en Ile-et-Vilaine (35)

Les transports en commun sont accessibles aux personnes éloignées de l'emploi, qui peuvent bénéficier de tarifs préférentiels ou de gratuité pour leurs titres de transport.

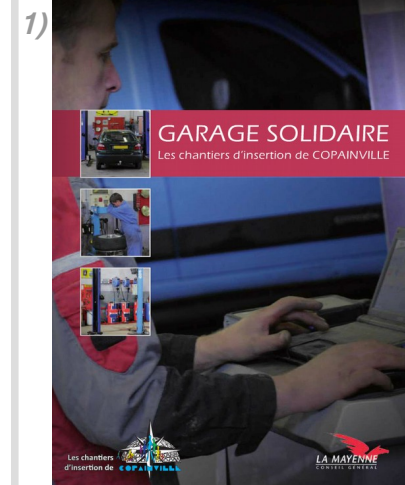
3) *Le réseau de bus impulsyon à la Roche-sur-Yon propose aux personnes en recherche d'emploi un abonnement mensuel gratuit.*



* Tous les sigles sont repris et expliqués dans le glossaire

Les Plateformes de Mobilité solidaire en Seine-et-Marne

Partenaires: République Française, Préfecture de Seine-et-Marne, Région Île-de-France, Département de Seine-et-Marne, FacsE, Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne, Pays de Meaux, Ile de France, Seine-Marne 77, pôle emploi, Fondation TOTAL, Fondation pour l'emploi, Fondation de la Région Île-de-France, Fondation PIA PALISSOT OTTOLETTI, Fondation MACIF, Europe séniage, Union Européenne.



Création d'un garage solidaire avec l'association Les chantiers d'insertion de Copainville en partenariat avec Sud-Mayenne précarité (53)

2) éhop je suis solidaire

Toutes les infos sur www.ehop-solidaires.fr

*en insertion professionnelle

Les garages et auto-écoles solidaires apportent une aide aux personnes en recherche d'emploi pour les aider à organiser leur mobilité en fonction de leurs besoins. Le projet de garage solidaire du territoire fontenaysien s'appellera **Ateliers méca Sud-Vendée**.

1 PERSONNE SUR 2* a déjà refusé un emploi par MANQUE DE MOBILITÉ

MOBIL'DAC

Afin de répondre à vos BESOINS DE MOBILITÉ L'ASSDAC crée MOBIL'DAC et vous rend mobile !

Un service de location de voiture à La Roche/Yon

Vous avez un contrat de travail, une promesse d'embauche ? Vous allez démarrer une formation ? Vous devez présenter à un entretien d'embauche ?

LA SOLUTION MOBIL'DAC l'a trouvé pour vous !

+ d'informations ? contactez-nous au 02 51 36 11 61

CONDITIONS ET PRIX ATTRACTIFS !

assdac

Résidence Lucien Valéry
17 rue Walgram - Bât D
85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 36 11 61
www.assdac.fr

4)

La location ou le prêt de véhicules (voitures, scooters, mobylettes, vélos ou VAE*) permet à un usager ayant le permis mais ne possédant pas de voiture de se déplacer en autonomie ponctuellement ou pendant une période définie.

L'Assdac propose un service de location de véhicules à destination des personnes éloignées de l'emploi à la Roche sur Yon (85)

D'autres démarches solidaires sont possibles comme une aide pour passer le permis ou des formations à l'usage des différents moyens de transports.

Sources

- 1) Association Les Chantiers d'insertion de Copainville – 2014
- 2) éhop-solidaires – 2015
- 3) Impulsyon – 2017
- 4) Assdac – 2016

Acteurs et partenariats

Les partenaires à réunir autour d'une plateforme de la mobilité sont ceux traditionnellement compétents en matière de déplacements (Collectivités territoriales, Syndicats de transport, ADEME*...) et acteurs de l'emploi et de l'insertion (Départements, DIRECCTE*, prescripteurs (Pôle emploi, Cap emploi et Missions locales), Entreprises, milieu associatif...) qui pourront mutualiser leurs moyens et expériences pour le portage d'initiatives solidaires.

Documents d'urbanisme

Le SCoT* peut recommander la mise en place de mesures d'aide à la mobilité des personnes en recherche d'emploi, sur son territoire ou au niveau des communautés de communes.

Les mesures spécifiques inscrites dans les SCoT* et les PLU(i)* rejoignent celles prises pour les personnes n'ayant pas ou plus d'autonomie de mobilité : certaines personnes âgées, personnes en difficulté, mineurs ...

A noter : La MDEDE* recense les expériences en matière d'appui à la mobilité (bourses au permis de conduire ; ateliers solidaires....)
<http://www.emploi.vendee.fr>

En savoir plus

1) Approche sociale de la mobilité,
CEREMA-DREAL Pays de la Loire, 2016
<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/approche-sociale-de-la-mobilite-a3882.html>

* Tous les sigles sont repris et expliqués dans le glossaire